

ORTHOPTISTE (CERTIFICAT DE CAPACITÉ)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Certificat capacité

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Laurent Laroche

Thématique : Paramédical

Public et prérequis

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du baccalauréat de l'enseignement du second degré ou d'un titre permettant de s'inscrire en vue du diplôme de docteur en médecine ou du certificat de fin d'études secondaires délivré en application du décret n°65-959 du 9 novembre 1965.
- les candidats titulaires du baccalauréat étranger doivent faire une demande de dispense.

Objectifs

Devenir un spécialiste paramédical apte à effectuer des dépistages, des explorations fonctionnelles, des bilans, des rééducations. Contribuer au diagnostic, corriger et/ou compenser les troubles sensoriels et moteurs de la fonction visuelle et de la vision fonctionnelle par une approche globale du patient.

Contenu

Thèmes de l'enseignement :

- Historique des pratiques, introduction à la pratique professionnelle.
- Anatomie et physiologie.
- Psychologie et psychologie cognitive.
- Ergonomie visuelle et générale.
- Handicap et prise en charge
- Imagerie in-vivo.
- Biologie et Génétique.
- Pathologies en ophtalmologie.
- Physiologie et moyens d'étude de la vision.
- Neuro ophtalmologie.
- Neurosciences et réadaptation.
- Bilans, évaluations et pratiques orthoptiques.
- Optique et réfraction.
- Contactologie
- Méthodologie.
- État des lieux de la recherche concernant les sciences de la vision.
- Statistiques
- Pharmacologie et incidences en ophtalmologie.
- Hygiène médicale.

Législation et santé publique.

Anglais.

Informatique et recherche bibliographique

Tarifs

Examen d'entrée: **80** euros

Droits d'inscription :

- 1ère année : 534 euros.



- 2ème année : 534 euros.
- 3ème année : 534 euros.

Salariés et demandeurs d'emploi, consulter le service de Formation Continue.

Mme Marie Christine Josse Tél. 01 44 27 82 46

Email: marie-christine.josse@sorbonne-universite.fr

Organisation/Calendrier

Organisation

L'entrée en 1ère année se fait après la réussite à un examen écrit et un oral ; programme terminale S en SVT et physique + motivation et connaissances générales.

L'enseignement se repartit sur trois années.

Aucune dispense de scolarité ne peut être accordée. Chaque année comprend un enseignement composé de cours magistraux, de travaux dirigés, et d'un stage hospitalier dans un service d'ophtalmologie agréé par le conseil de l'UFR. Un travail personnel est attendu de la part des étudiants pour chacune des années. Un rapport de stage est à rendre en fin de 1ère et de 2e année.

Le diplôme est acquis en fin de 3e année à la suite de la validation de toutes les UE, y compris celle concernant le travail de fin d'études. Il ouvre l'accès à des études en master.

Calendrier

Pré-inscriptions via Internet : du mi juin à mi-juillet sur le site :

<http://www.chups.jussieu.fr/examens/orthoptie/modinsexentree.php>

http://www.upmc.fr/fr/formations/diplomes/paramedical2/certificat_de_capacite_d_orthoptiste.html

Examen d'entrée: consulter le secrétariat

- Épreuves septembre
- Entretien oral septembre

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Directeur pédagogique :

Professeur Laurent LAROCHE
CHNO des Quinze-vingts
28, rue de Charenton - 75012 PARIS

Coordinatrice pédagogique :

Mme RIGAL-SASTOURNE Charlotte

Gestionnaire Pédagogique :

Mme SACRABANY Suzeraine

✉ ssacrabany@15-20.fr

Site Internet: <http://chups.jussieu.fr/examens/orthoptie/modunsexentree.php>

- Administratif :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie

Service des enseignements paramédicaux
91, bld de l'hôpital - 75013 Paris
Tél.: 01 40 77 95 37

Contact : M. Gallou Corentin au 01.40.77.99.14 / 8191 corentin.gallou@sorbonne-universite.fr

Pour les stagiaires en reconversion (salarié(e)s demandeur d'emploi...)

Contactez Mme Josse à la Formation continue de Sorbonne Université

Tél : 01 44 27 82 46

Email : ✉ marie-christine.josse@sorbonne-universite.fr



Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Le stagiaire doit valider chaque année de formation